

# Pescatlantique Projet

Thématique : **Développement des activités et des territoires** | Localisation : **France** | Filière : **Algoculture, Aquaculture, Autre, Conchyliculture, Pêche, Pêche à pied, Pêche embarquée, Pisciculture marine**

 **Projet : Terminé**

 **Porteurs du projet :** AGLIA,

## Contexte

Le pescatourisme a fait l'objet d'un travail de l'Aglaia et de ses partenaires depuis 2006. En décembre 2009, à la demande de l'Aglaia, du CNPMM et de l'Association Marco Polo, un groupe de travail national a été créé par l'Etat pour travailler sur la réglementation de cette activité, sa reconnaissance et sa fiscalité.

L'Aglaia participe également aux réunions des groupes Axe 4 du FEP, qui animent des démarches de diversification.

Grâce à sa participation à ces réunions, l'Aglaia a petit à petit été reconnue comme une structure de référence pouvant apporter son expertise sur la thématique du pescatourisme. C'est pour cela que, à la demande des structures professionnelles, le projet Pescatlantique a été créé.

## Objectifs

- ✓ Faciliter l'échange de compétences et de connaissances entre les professionnels qui ont et/ou qui souhaitent développer le pescatourisme.
- ✓ Développement d'un réseau de partenaires
- ✓ Partage au-delà des groupes Axes 4 du FEP

## Actions

1. Elaboration de la charte nationale « pescatourisme » en collaboration avec la DAM, la DPMA, le CNC, le CNPMM et les acteurs de terrain ;
2. Reconnaissance de l'activité ;
3. Identifier les besoins en formation pour répondre aux attentes des touristes ;
4. Elaboration de fiches méthodologiques pour orienter les professionnels dans leurs démarches de mise en œuvre de l'activité et appui à ces démarches ;
5. Communication en amont des sites touristiques, auprès des professionnels et via une journée de restitution finale, ainsi qu'une revue de presse mensuelle ou trimestrielle sur le sujet.

## Résultats

- Charte nationale : une version de travail existe et a été valorisée dans les fiches méthodologiques. Elle ne peut être cependant ne utilisée au niveau national.
- Marque : Le terme « pescatourisme » étant repris dans les arrêtés nationaux, le terme est tombé en dégréescence et ne peut donc plus faire l'objet d'un cahier des charges. Les discussions ont conclu sur la difficulté de mettre en place un label, du fait des contrôles nécessaires. Le principe d'une marque collective a été approuvé, mais reste à déterminer le mode de gouvernance de cette marque. A ce jour, les harmonisations liées à l'image se font, si elles sont souhaitées, à l'échelle des territoires.
- Des fiches méthodologiques aidant à développer une activité de pescatourisme ont été produites et sont disponibles gratuitement à la demande auprès de l'Aglaia.
- Etude économique sur la rentabilité du pescatourisme rédigée par Capacités Mer. [Elle est disponible ici.](#)
- Groupe de travail national : L'Aglaia est la structure organisatrice des réunions du GT national.
- Communication : deux lettres d'information et un séminaire ont été réalisés durant le projet. Ils sont disponibles sur le site officiel de l'Aglaia.

Lien web : <http://www.aglaia.fr/projet/pescatlantique-9/>

### Documents

- **Synthèse**
- **Bilan technique du projet**
- **Page du projet - Rapports en bas**
- **Etude économique**

- Synthèse des rapports européen et français sur la diversification de la pêche
- 2019 - Se lancer dans le pescatourisme